



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103685>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-103685**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Oppic

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de travaux pour la réhabilitation et extension d'un ensemble tertiaire avenue du Maine dans le 15ème arrondissement de Paris

Description : La présente consultation a pour objet une opération de réhabilitation d'un bâtiment et la construction d'une extension d'un ensemble tertiaire sur une parcelle située au 19 avenue du Maine dans le 15ème arrondissement de Paris. Cette opération a pour but l'implantation du siège de l'Oppic sur une parcelle de 4 372 m², partagée avec le ministère de l'Agriculture. Il s'agit de la restauration d'un monument historique, l'hôtel particulier de la Duchesse de 650 m² et de la construction d'une extension de 1 340 m², permettant la création de 135 postes de travail. Ces prestations sont traitées en 11 lots distincts. Le lot n°0 a déjà fait l'objet d'une consultation. Ces travaux sont réputés être terminés avant le démarrage des travaux relatifs aux autres lots. Les lots 14 et 15 feront l'objet d'une consultation postérieure. Les lots : 3 ; 11 et 12 ont fait l'objet d'une déclaration sans suite pour raison d'infructuosité. Ils seront relancés ultérieurement en procédure avec négociation, suivant les modalités du 6° de l'article R.2124-3 du code de la commande publique, pour les lots 11 et 12. Le lot 3 est inclus dans la présente consultation : Appel d'offres ouvert en 11 lots. Le lot 2 issu de la procédure adaptée initiale référencée AAPC BOAMP n°24-29690 publié le 12/03/2024 : est en cours d'attribution. Le lot 13 issu la consultation initiale appel d'offres ouvert référencée : AAPC BOAMP n°24-29664 publié le 13/03/2024 et JOUE N°151962-2024 publié le 13/03/2024, est en cours d'attribution.

Identifiant de la procédure : e790fc12-e9a7-48f6-87dc-5a3800d1dc97

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45213150 Travaux de construction d'immeubles de bureaux

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 19 avenue du Maine

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Macro-lot 01 clos couvert : - Lot 01.A : INSTALLATIONS DE CHANTIER / GROS ŒUVRE / CHARPENTE BOIS / STRUCTURE - Lot 01.B : COUVERTURE - ETANCHEITE - Lot 01.C : REVETEMENT FACADES NEUVES - Lot 01.D : MENUISERIES EXTERIEURES - OCCULTATIONS NEUVES - Lot 01.E : VRD

Description : Seul le macro-lot 01 clos couvert comporte une variante imposée : Variante imposée n°1 : passage de tous les stores à projection en stores verticaux • Macro-lot 01 clos couvert Le présent lot prend effet à compter de sa notification au titulaire. Le marché est réputé durer jusqu'à la notification par le pouvoir adjudicateur de la décision de réception des ouvrages objets du présent marché. Le délai global d'exécution de l'opération, à savoir de l'ensemble des travaux, est de 17 mois, y compris période de préparation de travaux. Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux (période de préparation comprise) commence à courir à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage du lot dit "premier lot". Cet ordre de service est porté à la connaissance des titulaires de chacun des autres lots. Ce premier lot est le macro-lot 01. Le délai d'exécution du marché propre au titulaire s'inscrit dans le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux. La période de préparation du présent lot commence à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation du présent lot. Après remise des pièces énumérées à l'article 4.1 Période de préparation du présent CCAP, un OS de démarrage des travaux sera notifié au titulaire. Pour les modalités de dépôts des plis se référer au règlement de la consultation. Tout dépôt de plis doit être dématérialisé sur le site marches-publics.gouv.fr Il est rappelé que le choix sur la variante retenue s'effectuera au moment de l'analyse des offres selon l'intérêt technique et financier présenté. Les offres seront jugées en tenant compte de la sélection ou de la non-sélection de la variante. Les

candidats présenteront une offre « variante imposée » chiffrée et accompagnée d'une note détaillée permettant au pouvoir adjudicateur d'en apprécier l'intérêt. Les candidats devront impérativement présenter « une offre de base » conforme à la solution décrite dans le CCTP. La variante imposée sera jugée sur la base des mêmes critères que l'offre de base et selon les mêmes modalités.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45422100 Ouvrages en bois

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44232000 Poutres de toiture en bois

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45443000 Travaux de façade

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45231112 Installation de réseau de conduites

5.1.3 Durée estimée

Durée : 17 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2) •

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) • Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (document à fournir en annexe du formulaire DC2) • Des certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle. Notamment, les certificats de qualification suivants sont demandés : MACRO-LOT 01 CLOS COUVERT : o Qualibat 1113, 1143, 1162, 1231, 1233, 1293, 1312, 1322, 1411, 1442, 2113, 2121, 2132, 2151, 2162, 2231, 2232, 2302, 2352, 2411, ou équivalents. o Qualibat 1105, 1312, 1321, 1341, 1342, 1811, ou équivalents. o La preuve peut être apportée par des références de travaux équivalents attestant de la compétence de l'opérateur. • Une liste de 5 opérations de travaux (maximum) exécutées au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans ne seront pas pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Ces éléments doivent porter sur des travaux des travaux de technicité similaires à celle objet de la présente consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est appréciée selon le mémoire technique du candidat. Elle sera notée sur 60 points. Elle est appréciée selon les sous-critères suivants : Sous-critère Méthodologie du candidat, noté sur (20 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la méthodologie du candidat ; Sous-critère Commissionnement, noté sur (5 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la méthode liée au commissionnement du candidat ; Sous-critère Calendrier, noté sur (10 points) sur la base du calendrier fourni par le candidat ; Sous-critère Moyens humains et moyens matériels du candidat dédiés à l'opération, noté sur (10 points) sur la base des éléments fournis relatifs au moyens humains et matériels du candidat ; Sous-critère Démarches environnementales du chantier, noté sur (10 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la démarche environnementale du candidat ; Sous-critère Matériaux, produits, équipements proposés, noté sur (5 points) sur la base des éléments fournis relatifs aux matériaux, produits, équipements proposés par le candidat. Afin qu'une notation homogène des candidats soit possible, les éléments correspondant aux critères et sous critères devront être intégrés dans le cadre de mémoire technique ou méthodologique proposé.

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 40 points. La formule est présentée dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/09/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 03 : MENUISERIES EXTERIEURES - PATRIMONIALES

Description : Le présent lot prend effet à compter de sa notification au titulaire. Le marché est réputé durer jusqu'à la notification par le pouvoir adjudicateur de la décision de réception des ouvrages objets du présent marché. Le délai global d'exécution de l'opération, à savoir de l'ensemble des travaux, est de 17 mois, y compris période de préparation de travaux. Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux (période de préparation comprise) commence à courir à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage du lot dit "premier lot". Cet ordre de service est porté à la connaissance des titulaires de chacun des autres lots. Ce premier lot est le macro-lot 01. Le délai d'exécution du marché propre au titulaire s'inscrit dans le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux. La période de préparation du présent lot commence à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation du présent lot. Après remise des pièces énumérées à l'article 4.1 Période de préparation du présent CCAP, un OS de démarrage des travaux sera notifié au titulaire. Pour les modalités de dépôts des plis se référer au règlement de la consultation. Tout dépôt de plis doit être dématérialisé sur le site marches-publics.gouv.fr

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 17 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2) • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) • Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (document à fournir en annexe du formulaire DC2) • Des certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle. Notamment, les certificats de qualification suivants sont demandés : - LOT 03 : MENUISERIES EXTERIEURES - PATRIMONIALES o Qualibat 4393 - restauration des menuiseries des monuments historiques, ou équivalent. o Références pour intervention sur des ouvrages équivalents sur des édifices classés M.H. ou inscrits I.S.M.H. • Une liste de 5 opérations de travaux (maximum) exécutées au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans ne seront pas pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Ces éléments doivent porter sur des travaux de technicité similaires à celle objet de la présente consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est appréciée selon le mémoire technique du candidat. Elle sera notée sur 60 points. Elle est appréciée selon les sous-critères suivants : Sous-critère Méthodologie du candidat, noté sur (20 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la méthodologie du candidat ; Sous-critère Calendrier, noté sur (10 points) sur la base du calendrier fourni par le candidat ; Sous-critère Moyens humains et moyens matériels du candidat dédiés à l'opération, noté sur (10 points) sur la base des éléments fournis relatifs au moyens humains et matériels du candidat ; Sous-critère Démarches environnementales du chantier, noté sur (15 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la démarche environnementale du candidat ; Sous-critère Matériaux, produits, équipements proposés, noté sur (5 points) sur la base des éléments fournis relatifs aux matériaux, produits, équipements proposés par le candidat. Afin qu'une

notation homogène des candidats soit possible, les éléments correspondant aux critères et sous critères devront être intégrés dans le cadre de mémoire technique ou méthodologique proposé.

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 40 points. La formule est présentée dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/09/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 04 : SERRURERIE - METALLERIE

Description : Le présent lot prend effet à compter de sa notification au titulaire. Le marché est réputé durer jusqu'à la notification par le pouvoir adjudicateur de la décision de réception des ouvrages objets du présent marché. Le délai global d'exécution de l'opération, à savoir de l'ensemble des travaux, est de 17 mois, y compris période de préparation de travaux. Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux (période de préparation comprise) commence à courir à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage du lot dit "premier lot". Cet ordre de service est porté à la connaissance des titulaires de chacun des autres lots. Ce premier lot est le macro-lot 01. Le délai d'exécution du marché propre au titulaire s'inscrit dans le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux. La période de préparation du présent lot commence à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation du présent lot. Après remise des pièces énumérées à l'article 4.1 Période de préparation du présent CCAP, un OS de démarrage des travaux sera notifié au titulaire. Pour les modalités de dépôts des plis se référer au règlement de la consultation. Tout dépôt de plis doit être dématérialisé sur le site marches-publics.gouv.fr

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45450000 Autres travaux de parachèvement de bâtiment

5.1.3 Durée estimée

Durée : 17 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2) • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) • Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (document à fournir en annexe du formulaire DC2) • Des certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle. Notamment, les certificats de qualification suivants sont demandés : - Lot 04 : SERRURERIE - METALLERIE o La preuve peut être apportée par des références de travaux équivalents attestant de la compétence de l'opérateur. • Une liste de 5 opérations de travaux (maximum) exécutées au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans ne seront pas pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Ces éléments doivent porter sur des travaux de technicité similaires à celle objet de la présente consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est appréciée selon le mémoire technique du candidat. Elle sera notée sur 60 points. Elle est appréciée selon les sous-critères suivants : Sous-critère Méthodologie du candidat, noté sur (20 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la méthodologie du candidat ; Sous-critère Calendrier, noté sur (10 points) sur la base du calendrier fourni par le candidat ; Sous-critère Moyens humains et moyens matériels du candidat dédiés à

l'opération, noté sur (10 points) sur la base des éléments fournis relatifs au moyens humains et matériels du candidat ; Sous-critère Démarches environnementales du chantier, noté sur (15 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la démarche environnementale du candidat ; Sous-critère Matériaux, produits, équipements proposés, noté sur (5 points) sur la base des éléments fournis relatifs aux matériaux, produits, équipements proposés par le candidat. Afin qu'une notation homogène des candidats soit possible, les éléments correspondant aux critères et sous critères devront être intégrés dans le cadre de mémoire technique ou méthodologique proposé.

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 40 points. La formule est présentée dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/09/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice

administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Macro-lot 05 CEA : - Lot 05.A : MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT - Lot 05.B : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS - Lot 05.C : REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - Lot 05.D : PEINTURE

Description : Le présent lot prend effet à compter de sa notification au titulaire. Le marché est réputé durer jusqu'à la notification par le pouvoir adjudicateur de la décision de réception des ouvrages objets du présent marché. Le délai global d'exécution de l'opération, à savoir de l'ensemble des travaux, est de 17 mois, y compris période de préparation de travaux. Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux (période de préparation comprise) commence à courir à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage du lot dit "premier lot". Cet ordre de service est porté à la connaissance des titulaires de chacun des autres lots. Ce premier lot est le macro-lot 01. Le délai d'exécution du marché propre au titulaire s'inscrit dans le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux. La période de préparation du présent lot commence à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation du présent lot. Après remise des pièces énumérées à l'article 4.1 Période de préparation du présent CCAP, un OS de démarrage des travaux sera notifié au titulaire. Pour les modalités de dépôts des plis se référer au règlement de la consultation. Tout dépôt de plis doit être dématérialisé sur le site marches-publics.gouv.fr

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45430000 Revêtement de sols et de murs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45442100 Travaux de peinture

5.1.3 Durée estimée

Durée : 17 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2) • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) • Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (document à fournir en annexe du formulaire DC2) • Des certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle. Notamment, les certificats de qualification suivants sont demandés : - MACRO-LOT 05 CEA : o Qualibat 6143 - peinture - décors peints - dorure, ou équivalent. o Références pour intervention sur de la restauration de peinture ancienne. o Les personnes titulaires d'un diplôme français ou délivré dans un État membre de la communauté européenne, à finalité professionnelle dans le domaine de préservation et de la restauration du patrimoine et reconnaissant un niveau au moins équivalent à autre années d'étude et à la fin d'un second cycle de l'enseignement supérieur. o Les personnes dont les acquis de l'expérience en matière de restauration ont été validés dans les conditions prévues aux articles L.613.3 et L.613.4 du code du patrimoine. o Les fonctionnaires appartenant à des corps ayant vocation statutaire à assurer des travaux de

restauration. o La preuve peut être apportée par des références de travaux équivalents attestant de la compétence de l'opérateur. • Une liste de 5 opérations de travaux (maximum) exécutées au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans ne seront pas pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Ces éléments doivent porter sur des travaux des travaux de technicité similaires à celle objet de la présente consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est appréciée selon le mémoire technique du candidat. Elle sera notée sur 60 points. Elle est appréciée selon les sous-critères suivants : Sous-critère Méthodologie du candidat, noté sur (20 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la méthodologie du candidat ; Sous-critère Calendrier, noté sur (10 points) sur la base du calendrier fourni par le candidat ; Sous-critère Moyens humains et moyens matériels du candidat dédiés à l'opération, noté sur (10 points) sur la base des éléments fournis relatifs aux moyens humains et matériels du candidat ; Sous-critère Démarches environnementales du chantier, noté sur (15 points) sur la base des éléments fournis relatifs à la démarche environnementale du candidat ; Sous-critère Matériaux, produits, équipements proposés, noté sur (5 points) sur la base des éléments fournis relatifs aux matériaux, produits, équipements proposés par le candidat. Afin qu'une notation homogène des candidats soit possible, les éléments correspondant aux critères et sous critères devront être intégrés dans le cadre de mémoire technique ou méthodologique proposé.

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 40 points. La formule est présentée dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/09/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Oppic

Numéro d'enregistrement : 18009208200023

Adresse postale : 30 RUE DU CHATEAU DES RENTIERES

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : departement.marches@oppic.fr

Téléphone : 0144977800

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 72a503f6-6d25-4fdc-bf0e-a9e33db709c4-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : daa43efd-ecd6-4e9e-8423-26a638f397a8 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/09/2024 à 10:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2024